Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Améliorer les programmes de prévention des dommages grâce à une approche proactive

Canada

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Ce que nous aborderons :

- Culture de signalement ou culture de prévention?
    - Ce que les « quasi-incidents » peuvent vous dire
- Mesures correctives et préventives – pourquoi sont-elles importantes?
    - Quelles questions votre programme pose-t-il?
- Lien entre la surveillance de l'utilisation des terres et le programme de prévention des dommages

Cette photo d'auteur inconnu porte la licence CC BY-SA

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Prévention des dommages et culture de sécurité

La prévention des dommages est un élément fondamental de la culture de sécurité

Pour les personnes qui vivent et travaillent à proximité d'un pipeline, la prévention des dommages consiste à –

- Planifier dans un souci de sécurité
- Suivre les pratiques exemplaires en matière de prévention des dommages
- Présenter une demande de localisation
- Obtenir des renseignements uniformes et appropriés
- Communiquer avec les sociétés pipelinières (pour obtenir leur consentement, s'il y a lieu)
- Respecter, entre autres, les mesures de sécurité

Pour les sociétés –

Planifier dans un souci de sécurité en :

- Suivant les pratiques exemplaires en matière de prévention des dommages
- Effectuant une évaluation de la sécurité de l'activité aux fins de prévention des dommages
- Mettant en place, entre autres, des mesures de sécurité
- Maintenant un système de gestion pour prévoir et atténuer les dangers
- Réalisant des patrouilles et en surveillant le pipeline
- Établissant un programme de sensibilisation du public
- Communiquant avec les parties prenantes
- Évaluant les tendances et en analysant les données relatives aux activités non autorisées
- Améliorant les programmes de façon continue

3

Oui, la liste s'appliquant aux sociétés est beaucoup plus longue que celle qui figure ici; la prévention des dommages est une responsabilité partagée, mais la part des sociétés est la plus importante.

- Exigences relatives au système de gestion énoncées dans le RPT (art. 6.5)
- Exigences relatives aux programmes de prévention des dommages et de sensibilisation du public énoncées à l'article 16 du RPD-O

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Signalement de contraventions au RPD (activités non autorisées)

Obligation de faire rapport

Article 11

À la Régie

11 (1) La compagnie pipelinière rapporte immédiatement à la Régie :

a) **toute contravention** au *Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur la prévention des dommages aux pipelines (régime d'autorisation)*;

b) **tout dommage à ses conduites** survenu ou relevé au cours de la construction d'une installation au-dessus, au-dessous ou le long d'un pipeline, de l'exploitation, de l'entretien ou de l'enlèvement d'une installation, d'une activité qui a occasionné un remuement du sol dans la zone réglementaire ou du franchissement du pipeline par un véhicule ou de l'équipement mobile;

c) **toute activité** relative à la construction d'une installation au-dessus, au-dessous ou le long d'un pipeline, à une activité qui occasionne un remuement du sol dans la zone réglementaire ou au franchissement du pipeline par un véhicule ou de l'équipement mobile qui, selon elle, **risque de compromettre la sûreté ou la sécurité d'une conduite**.

4

C'est beaucoup – nous le savons tous, mais (diapo suivante)...

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Signalement de contraventions au RPD (activités non autorisées)

Félicitations à tous ceux d'entre vous qui ont respecté les exigences réglementaires en signalant toute contravention au RPD.

Un signalement efficace permet de dégager des tendances et d'améliorer les résultats en matière de prévention des dommages.

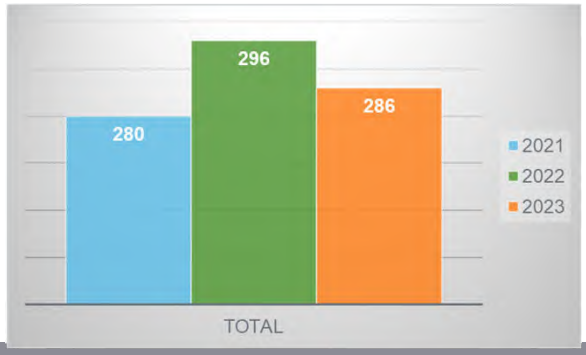

* De 2023 au troisième trimestre

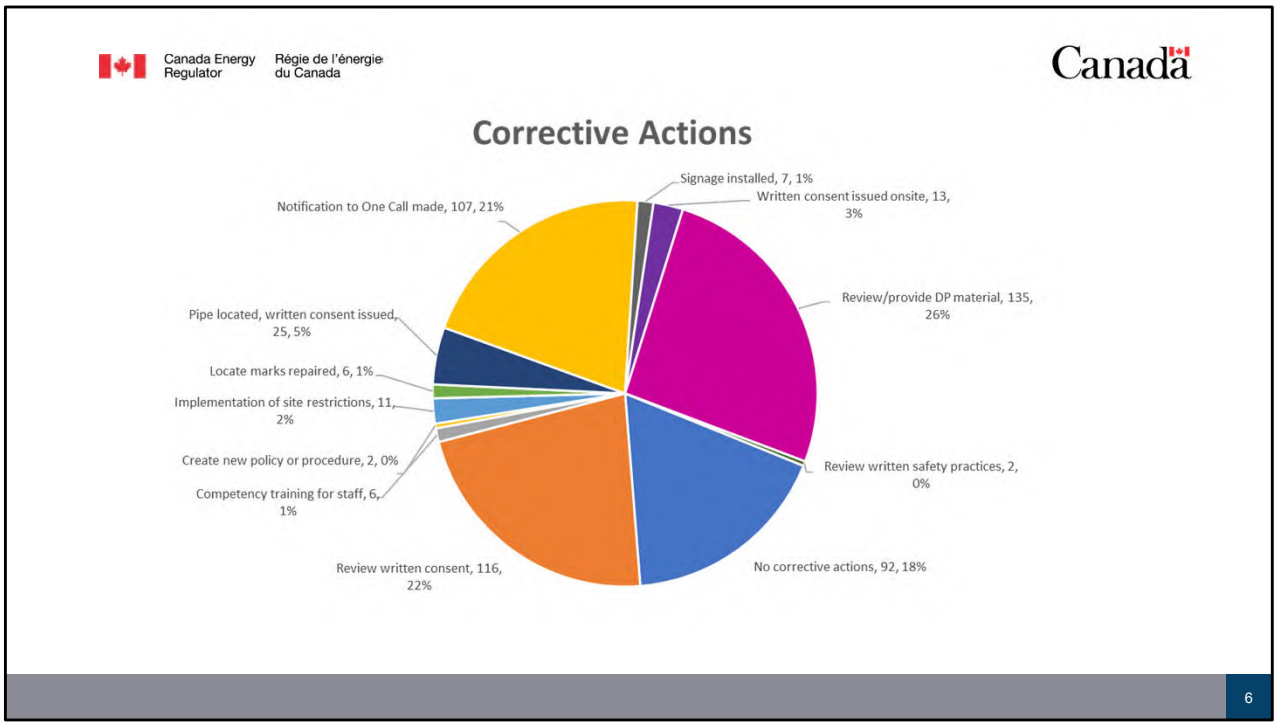

La catégorie « Aucune mesure corrective prise » (18 %) englobe notamment les activités pour lesquelles il est impossible de trouver le contrevenant. La preuve de franchissement par un véhicule en est un bon exemple.

Les catégories « Examen et dépôt de documents écrits » et « Avis envoyé à un centre d'appel unique » s'appliquent à près de la moitié des mesures correctives. Que pouvons-nous en tirer? Des mesures supplémentaires liées à la sensibilisation du public pourraient être nécessaires si les tierces parties ne savent pas ce qu'elles doivent faire.

La catégorie « Examen du consentement écrit » s'applique à 22 % des mesures correctives, ce qui nous ramène à la minute de sécurité – c'est-à-dire que l'information écrite sur la sécurité ne se rend pas au destinataire ou n'est pas facile à comprendre. Que peut-on faire pour améliorer la situation?

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Signaler... et puis quoi?

Nous devons passer d'une optique de signalement à une optique de **prévention**.

Mesures correctives et préventives –

- Généralement rien dans les données indiquant un système d'apprentissage
- L'accent est souvent mis uniquement sur les tierces parties
- Les systèmes et processus internes sont rarement examinés

Une chose que nous avons apprise des signalements de contraventions ou d'activités non autorisées :

Dans le cas de 24 % des signalements effectués au cours des 33 derniers mois, la cause immédiate était « Consentement écrit donné ».

7

Voici un exemple de cette optique de signalement : en octobre, une activité non autorisée a été signalée. Dans la section « Mesures prises sur-le-champ par la société », il était indiqué « Activité non autorisée signalée par l'inspecteur », rien de plus. Il s'agit d'un bon exemple de culture de signalement. Le signalement fournit des données permettant de déterminer les indicateurs à long terme, mais il ne propose aucune mesure pour prévenir tout préjudice à la conduite ou aux personnes.

Si 24 % des signalements ont pour cause le « Consentement écrit donné », il vaut vraiment la peine que vous preniez le temps de vous assurer que l'information sur la sécurité est transmise à la tierce partie d'une manière qu'elle peut comprendre. Cette étape facile à réaliser pourrait améliorer considérablement les résultats en matière de prévention.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

51 % des signalements effectués au troisième trimestre de 2021 ne proposent **aucune** mesure préventive de niveau 1

32 % sont accompagnés d'une analyse globale des politiques de la société pour déterminer si des modifications sont requises

1 % apportent des changements aux politiques ou aux normes

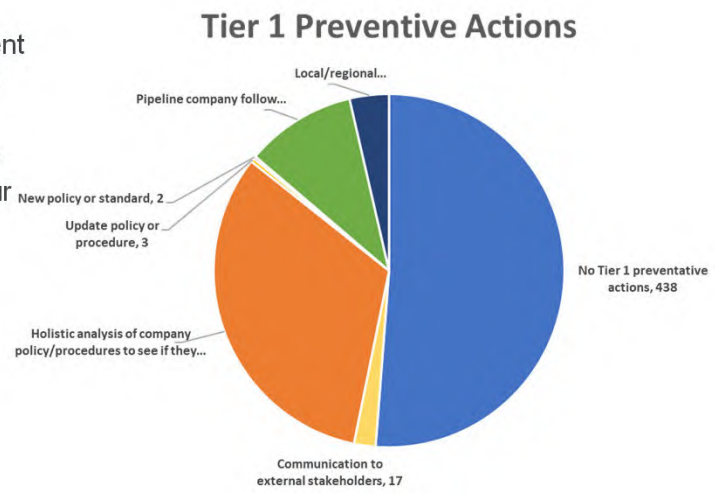

8

Vous savez que, si nous constatons que des changements sont apportés aux programmes après l'analyse de vos données, c'est une bonne chose. Cela signifie que vous utilisez les données pour orienter votre programme, que vous apprenez et que vous adaptez vos programmes pour répondre aux besoins.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

93 % des signalements effectués au troisième trimestre de 2021 ne proposent **aucune** mesure préventive de niveau 2

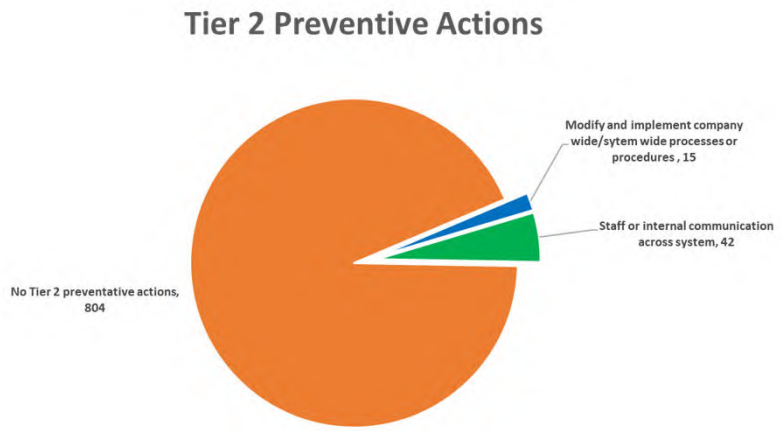

9

Encore une fois, il est bon de constater que, dans certains cas, une communication interne dans l'ensemble du système mène à une amélioration des processus ou procédures. Nous cherchons activement à voir des améliorations aux programmes et systèmes des sociétés.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Il est important que les sociétés ne s'attardent pas uniquement à la cause. Sur quoi pourriez-vous aussi vous concentrer?

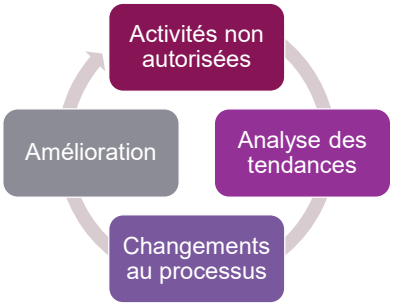

Comment la société peut-elle améliorer ses processus, ses communications ou sa formation?

10

Si vous améliorez vos processus à la suite de l'analyse des tendances, c'est en fait une bonne chose! Pour être efficace, il faut regarder au-delà des causes. Et même si le problème découle d'une tierce partie, que devriez-vous faire? Si votre programme de sensibilisation du public actuel ne permet pas de faire passer le message, comment pouvez-vous l'améliorer?

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Les quasi-incidents (activités non autorisées) sont des occasions d'apprentissage

11

Si les propriétaires fonciers ne sont pas au courant de la réglementation, comme c'est souvent le cas lorsqu'il y a contravention, que font les sociétés à ce sujet? (Il ne suffit pas de les ajouter à la liste d'envoi)

Les sociétés ne profitent pas de ces occasions, en considérant les quasi-incidents à risque élevé comme des occasions d'apprentissage. Les quasi-incidents sont une autre façon de parler des contraventions au RPD, en particulier celles liées au remuement du sol.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Travail individuel

Quelles sont les trois principales tendances relevées par votre société à la suite de quasi-incidents?

Quelles mesures prenez-vous aux fins d'amélioration continue?

Que pouvez-vous faire différemment pour obtenir de meilleurs résultats?

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Il est essentiel de connaître l'utilisation qui est faite des terres à proximité de la conduite et de communiquer avec les municipalités pour connaître les changements à venir.

Les changements peuvent être :

- À grande échelle – champ ou forêt non aménagé utilisé pour un nouveau quartier
- À petite échelle – terrain vide utilisé pour un nouvel immeuble

Quels indicateurs votre programme de surveillance de l'utilisation des terres et les patrouilles des pipelines utilisent-ils pour déclencher une activité en cas de changement imminent dans l'utilisation des terres?

Quelles activités sont déclenchées?

13

Comme vous le savez tous, la surveillance de l'utilisation des terres est une exigence réglementaire. Lorsque les municipalités font la planification de l'utilisation des terres, elles planifient pour les décennies à venir. En effet, leurs plans généraux commencent par une perspective sur 40 ans et, souvent, elles effectuent le zonage des terres des années avant tout changement réel dans leur utilisation. Le zonage n'est pas le seul outil. Les patrouilles et les activités de surveillance sont déterminantes pour savoir ce qui se passe près de votre pipeline. Alors, qu'examinez-vous durant vos patrouilles et qu'est-ce qui entraîne la prise de mesures par la société? Quelles sont ces mesures?

Les demandes de consentement (demande unique? regroupement?) peuvent donner lieu à l'augmentation du nombre de patrouilles, d'activités de sensibilisation du public et autres. Vous patrouillez et surveillez l'emprise. Y a-t-il des signes de nouveaux aménagements? Autres changements sur l'emprise ou à proximité de celle-ci?

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Questionnaire éclair – Question 1

Vous avez aperçu des affiches près de l'emprise annonçant l'aménagement d'un nouveau quartier. Que faites-vous?

a) Chercher les coordonnées du promoteur sur l'une des affiches et proposer d'offrir des séances de formation à l'intention des entrepreneurs ✓
b) Renforcer la présence de la société – patrouilles, signalisation, éducation, rencontres ✓
c) Autres suggestions? ✓
d) Attendre que le promoteur commence à creuser et signaler une activité non autorisée ✗

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Questionnaire éclair – Question 2

Les réseaux d'aqueduc et d'égouts et les autres infrastructures se trouvant à proximité de votre conduite ont été mis en place et la construction des maisons a commencé. Quelles mesures cela devrait-il déclencher dans votre programme de prévention des dommages?

a) Attendre que le constructeur commence à creuser sans en avoir obtenu le consentement et signaler une activité non autorisée ✗

b) Déterminer de façon proactive qui sont les constructeurs et collaborer avec eux pour assurer la sécurité des personnes et de la conduite ✓

c) Chercher les coordonnées du promoteur sur l'une des affiches et proposer d'offrir des séances de formation à l'intention des constructeurs ✓

d) Renforcer la présence de la société – patrouilles, signalisation, éducation, rencontres ✓

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Questionnaire éclair – Question 3

Les maisons commencent à apparaître à gauche, à droite et au centre; quelles activités doit-on s'attendre de voir les nouveaux propriétaires effectuer?

a) Aménagement paysager – voies d'accès, pelouse et arbres
b) Clôtures
c) Terrasses et dépendances

Quelles mesures cela devrait-il déclencher dans votre programme de prévention des dommages?

a) Renforcer la présence de la société en mettant l'accent sur les propriétaires de maisons – patrouilles, signalisation, éducation, rencontres
b) Les articles promotionnels laissent une impression durable :)

16

Laissez libre cours à votre imagination. Que peut faire la société pour laisser sa marque dans le quartier de sorte que tous sachent quoi faire avant d'entreprendre ces activités? Pourquoi pas une fête de quartier? Ce n'est qu'une idée – pas une exigence réglementaire, mais c'est ce qui s'appelle sortir des sentiers battus.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Questionnaire éclair – Question 4

Un projet de construction d'envergure est sur le point de commencer à proximité de votre pipeline. Quelles mesures le processus de prévention des dommages de la société prévoit-il? Que faites-vous?

a) Clôturer l'emprise pour prévenir le franchissement par des véhicules et l'excavation accidentelle ✓

b) Accroître le nombre de patrouilles ✓

c) Enfouir l'information sur la sécurité dans l'annexe C de l'accord de croisement et espérer que tous les sous-traitants en prendront connaissance ✗

d) Attendre que le promoteur commence à creuser et signaler une activité non autorisée ✗

e) Exiger que tous les entrepreneurs et sous-traitants offrent des séances de formation de niveaux variés ✓

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Questionnaire éclair – Question 5

Les patrouilles de pipelines ne peuvent être effectuées que dans les airs.

a) Vrai

b) Faux ✓

Les patrouilles de pipelines peuvent être effectuées de diverses façons, notamment en voiture, à pied ou en avion, pourvu que les buts énoncés à l'article 10.6.2.1 de la norme CSA Z662 portant sur les patrouilles soient atteints.

18

Il est ressorti récemment que les patrouilles aériennes ne sont souvent pas en mesure de survoler les conduites qui passent à proximité des aéroports ou les traversent, car le contrôle de la circulation aérienne interdit ce genre de vols à proximité des aéroports. Il s'agit d'une lacune importante.

Il est souvent plus efficace de patrouiller avec un véhicule lorsque le pipeline se trouve sur une réserve routière ou dans une zone urbaine.

Canada Energy Regulator | Régie de l'énergie du Canada

Canada

Lien entre les données découlant des patrouilles et de la surveillance et le programme de prévention des dommages

Ne vous limitez pas. Faites preuve d'innovation!

Nous aimerions savoir ce que vous faites et connaître vos approches novatrices pour résoudre les problèmes.

19

L'amélioration continue est stimulée par les personnes qui font le travail, car elles ont une grande connaissance de ce genre de situation. Il est naturel d'être sur la défensive et de rejeter tout le blâme sur les tierces parties, mais la prévention se résume à laisser tout cela de côté et à chercher à prendre les devants afin d'éviter que des problèmes surviennent. Cela nécessite de faire preuve d'innovation et de créativité. Vous avez peut-être l'impression de leur tenir la main tout au long du processus, mais c'est peut-être ce qu'il faut pour assurer leur sécurité et celle de votre pipeline.

Nous aimerions savoir comment se déroulent vos patrouilles et activités de surveillance des pipelines et comment les données découlant de ces programmes sont utilisées, ainsi que comprendre leur interrelation. Notre prochain atelier permettra d'ailleurs d'apprendre de nouvelles façons de prévenir les dommages et de communiquer avec des tierces parties.